

CONTRÔLER LA QUALITÉ DE VOTRE CONSTRUCTION

Contrôler la qualité de votre construction avec le test de perméabilité à l'air



Le test de perméabilité à l'air (infiltrométrie) est, avec la thermographie, l'un des rares moyens de contrôler la qualité de votre construction. Appelé aussi « Blowerdoor test » ou « Contrôle d'étanchéité à l'air », ce test est obligatoire pour respecter le label BBC et la réglementation thermique 2012 ou tout simplement pour tenter d'économiser 20 à 25% d'énergie...

Pour réaliser ce test, il est nécessaire de faire appel à un **opérateur d'infiltrométrie qualifié** et contrôlé par Qualibat.

En France, le test est cadré par la Norme NF EN 13829 et le Guide d'Application GA P50-784 avec l'obligation pour l'opérateur d'être qualifié QUALIBAT 8711.



Anais Expertises est qualifiée Qualibat 8711.

Réduire sa consommation d'énergie

La perméabilité à l'air excessive des constructions anciennes engendre une augmentation des besoins de chauffage de 5 à 20 kWh/m².an par rapport à une étanchéité soignée.

Le test d'infiltrométrie permet de quantifier les fuites d'air parasites et de les situer dans l'habitat (en dehors de la ventilation) afin de repérer les défauts et les endroits à colmater. C'est le meilleur moyen de contrôler la qualité de votre construction.

La suppression des fuites d'air anormales améliore considérablement la performance thermique et acoustique des bâtiments.

Quelle est la performance d'un isolant lorsqu'on tolère que de l'air froid tourne autour ? Si elle n'est pas nulle, elle est forcément considérablement réduite !

Les fuites d'air occasionnent une surconsommation d'énergie. Mais pas seulement. Elles facilitent aussi la migration d'humidité, de polluants et de bruit. Une bonne étanchéité participe donc à la préservation du bâti et à la conservation d'un air sain à l'intérieur.

Comment contrôler la qualité de votre construction ?

Déroulement du test de perméabilité à l'air

Après avoir visité les locaux, l'opérateur obture tous les orifices de ventilation 'normaux' (le but étant de rechercher les entrées d'air 'anormales').

Il installe son matériel dans le cadre d'une menuiserie laissée ouverte et y branche un ordinateur programmé pour calculer le débit d'air extrait.

Pendant le test informatisé (environ 15 minutes), les compagnons peuvent continuer à travailler, sans ouvrir les portes et fenêtres, bien évidemment.

L'opérateur d'infiltrométrie recherche alors l'origine des fuites. Il va sans dire que son expérience et sa connaissance du bâti sont des atouts indispensables pour non seulement expliquer les phénomènes physiques en jeu, mais aussi pour trouver rapidement l'origine des fuites d'air et conseiller des solutions adaptées.

Il y a plusieurs méthodes de recherche des fuites :

- En passant la main aux endroits stratégiques pendant que le logement est sous dépression, l'expert perçoit aisément les mouvements d'air.
- Pour en démontrer plus précisément l'origine, il peut utiliser un fumigène lorsque le logement est en surpression : la fumée s'échappe dehors, aspirée par le moindre interstice.
- Dans les grands bâtiments, nos experts thermographes utilisent une caméra infrarouge : les courants d'air entrant sont repérés car ils refroidissent rapidement les parois (et oui, hélas !).

Faut-il améliorer l'étanchéité à l'air ?

Bien sûr. Il existe de nombreuses méthodes pour étancher le bâti. Votre expert est le plus compétent pour vous conseiller dans ce domaine.

Les fuites d'air sont la conséquence de 3 domaines de compétence : la conception,

les matériels et leurs mises en oeuvre. Mais pour être efficace, il n'est pas utile de passer des jours à soigner la mise en oeuvre. Des solutions simples existent. Les experts du bâtiment d'ANAIS EXPERTISES sont là pour vous conseiller dès la phase de conception.

Peut-on étancher toutes les fuites d'air ?

Malheureusement non. Il est impossible d'obtenir un Q4 de 0,00 m³/(h.m²). Même dans les maisons « Passives », un certain taux de fuite est toléré.

Certains compagnons mal informés le justifieront en vous disant qu'il faut qu'un bâtiment respire ! C'est une erreur. Dans certains modes constructifs, il est nécessaire que les murs « respirent »... mais certainement pas de la façon imaginée par les partisans du travail mal fait.

Les murs « respirants » ou « perspirants » sont des murs qui laissent transiter une certaine quantité de vapeur d'eau par leurs pores et non pas par leurs défauts de mise en oeuvre. Si vous souhaitez obtenir un bâti « respirant » ou plutôt « perspirant » pour des questions de confort par exemple, nos ingénieurs thermiciens seront ravis de vous aider à y parvenir.

Téléchargez ici notre documentation qui explique plus précisément **comment l'étanchéité doit être réalisée** pour qu'un bâtiment « respire ».

Peut-on contrôler la qualité d'une construction ancienne ?



Bien sûr. C'est d'ailleurs fortement recommandé en complément d'un **audit de performance énergétique** et d'une **thermographie** des isolants.

Appelez-nous pour demander conseil au 09.8008.5008.

Contactez-nous maintenant pour obtenir des renseignements.